



51 Elizabeth II
A.D. 2002
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 37th Parliament

2^e session, 37^e législature

N^o 12

Tuesday, October 29, 2002

Le mardi 29 octobre 2002

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable DANIEL HAYS, Speaker

L'honorable DANIEL HAYS, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams	Comeau
Andreychuk	Cook
Angus	Cools
Atkins	Corbin
Bacon	Cordy
Baker	Day
Beaudoin	De Bané
Biron	Di Nino
Bolduc	Doody
Buchanan	Eyton
Callbeck	Fairbairn
Carney	Ferretti Barth
Carstairs	Finnerty
Chalifoux	Fitzpatrick
Christensen	Forrestall
Cochrane	Fraser

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams	Comeau
Andreychuk	Cook
Angus	Cools
Atkins	Corbin
Bacon	Cordy
Baker	Day
Beaudoin	De Bané
Biron	Di Nino
Bolduc	Doody
Buchanan	Eyton
Callbeck	Fairbairn
Carney	Ferretti Barth
Carstairs	Finnerty
Chalifoux	Fitzpatrick
Christensen	Forrestall
Cochrane	Fraser

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Furey	Lapointe	Rompkey
Gauthier	LeBreton	Rossiter
Graham	Léger	Setlakwe
Gustafson	Losier-Cool	Sibbeston
Hays	Lynch-Staunton	Smith
Hervieux-Payette	Maheu	Sparrow
Hubley	Mahovlich	Spivak
Johnson	Meighen	Stratton
Joyal	Milne	Taylor
Kelleher	Morin	Tkachuk
Kenny	Murray	Watt
Kinsella	Oliver	Wiebe
Kirby	Phalen	
Kolber	Prud'homme	
Kroft	Rivest	
LaPierre	Robichaud	

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Furey	Lapointe	Robichaud
Gauthier	LeBreton	Rompkey
Graham	Léger	Rossiter
Gustafson	Losier-Cool	Setlakwe
Hays	Lynch-Staunton	Sibbeston
Hervieux-Payette	Maheu	Smith
Hubley	Mahovlich	Sparrow
Johnson	Meighen	Spivak
Joyal	Milne	Stratton
Kelleher	Morin	Taylor
Kenny	Murray	Tkachuk
Kinsella	Oliver	Watt
Kirby	*Pearson	Wiebe
Kolber	Phalen	
Kroft	Prud'homme	
LaPierre	Rivest	

PRAYERS

TRIBUTES

Tribute was paid to the memory of the Honourable Hartland de Montarville Molson, former Senator, whose death occurred September 28, 2002.

SENATORS' STATEMENTS

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

The Honourable Senator Robichaud, P.C., tabled the following:

Document entitled *Proposed Regulations Amending the Immigration and Refugee Protection Regulations (In Relation to the Safethird Country Agreement) and Regulatory Impact Analysis Statement*.—Sessional Paper No. 2/37-159.

PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES

The Honourable Senator Fraser tabled the following (Sessional Paper No. 2/37-160S):

TUESDAY, October 29, 2002

The Standing Senate Committee on Transport and Communications has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104, that the expenses incurred by the Committee during the First Session of the Thirty-seventh Parliament are as follows:

1. With respect to its examination of legislation:

Professional and Other Services	\$ 24,473
Transport and Communication	—
Other Expenditures	—
Witness Expenses	\$ 4,537
Total	\$ 29,010

2. With respect to its study of issues facing the intercity busing industry:

Professional and Other Services	\$ 41,366
Transport and Communication	\$ 123,092
Other Expenditures	\$ 1,676
Witness Expenses	\$ 6,157
Total	\$ 172,291

Your Committee received 14 orders of reference from the Senate during the session in question. It held 53 meetings during this period, receiving evidence from 182 witnesses over a more than 84 hours. It submitted 12 reports to the Senate and recommended three amendments to legislation.

PRIÈRE

HOMMAGES

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable Hartland de Montarville Molson, ancien sénateur, décédé le 28 septembre 2002.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., dépose sur le Bureau ce qui suit :

Document intitulé : *Projet de Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (relatif à l'entente sur les Tiers pays sûrs) et Résumé de l'étude d'impact de la réglementation*.—Document parlementaire n° 2/37-159.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX

L'honorable sénateur Fraser dépose le rapport suivant (document parlementaire n° 2/37-160S) :

Le MARDI 29 octobre 2002

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui lui ont été déferées, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par le Comité au cours de la première session de la trente-septième législature :

1. Relatif à son étude des mesures législatives :

Services professionnels et autres	24 473 \$
Transports et communications	—
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	4 537 \$
Total	29 010 \$

2. Relatif à son étude des enjeux stratégiques touchant l'industrie du transport interurbain par autocar :

Services professionnels et autres	41 366 \$
Transports et communications	123 092 \$
Autres dépenses	1 676 \$
Dépenses des témoins	6 157 \$
Total	172 291 \$

Votre Comité a reçu 14 ordres de renvoi émanant du Sénat durant la session en question. Au cours de cette période, il a tenu 53 réunions, consacré plus de 84 heures à entendre 182 témoins, déposé 12 rapports au Sénat et recommandé trois amendements à des projets de loi.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

La présidente,

JOAN FRASER

Chair

The Honourable Senator Maheu tabled the following (Sessional Paper No. 2/37-161S):

L'honorable sénateur Maheu dépose le rapport suivant (document parlementaire n° 2/37-161S) :

TUESDAY, October 29, 2002

Le MARDI 29 octobre 2002

The Standing Senate Committee on Human Rights has the honour to table its

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a l'honneur de déposer son

FIRST REPORT

PREMIER RAPPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104 of the Rules, that the expenses incurred by the Committee during the First Session of the Thirty-seventh Parliament are as follows:

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui lui ont été déférées, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par le Comité au cours de la première session de la trente-septième législature:

1. With respect to its study of issues relating to human rights and, *inter alia*, the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations:

1. Relativement à son étude de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne.

Professional and Other Services	\$	3,370
Transport and Communication	\$	734
Other Expenditures	\$	234
Witness Expenses	\$	<u>17,635</u>
Total	\$	21,973

Services professionnels et autres	3 370 \$
Transports et communications	734 \$
Autres dépenses	234 \$
Dépenses des témoins	<u>17 635 \$</u>
Total	21 973 \$

2. With respect to its study of the status of Canada's adherence to international human rights instruments and the process whereby Canada enters into, implements, and reports on such agreements:

2. Relativement à son étude de l'adhésion du Canada aux instruments internationaux en matière de droits de la personne et des modalités en vertu desquelles il adhère à ces instruments, les met en application et en fait rapport:

Professional and Other Services	\$	12,133
Transport and Communication	\$	32,057
Other Expenditures		—
Witness Expenses	\$	<u>8,632</u>
Total	\$	52,822

Services professionnels et autres	12 133 \$
Transports et communications	32 057 \$
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	<u>8 632 \$</u>
Total	52 822 \$

During the session under consideration, Your Committee considered two orders of reference, held 19 meetings, and received evidence from 57 witnesses over some 44 hours. In addition, a delegation of Committee members participated in a fact-finding mission and met with over 60 other individuals. Your Committee submitted three reports relating to its work.

Durant la session en cause, votre Comité a examiné deux ordres de renvoi, tenu 19 réunions et entendu 57 témoins sur une période d'approximativement 44 heures. En plus, une délégation de membres du Comité a entrepris une mission d'étude, durant laquelle plus de 60 autres individus ont été rencontrés. Votre Comité a soumis trois rapports relativement à son travail.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

La présidente,

SHIRLEY MAHEU

Chair

The Honourable Senator Murray, P.C., tabled the following (Sessional Paper No. 2/37-162S):

TUESDAY, October 29, 2002

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of the estimates and legislation referred to it, reports pursuant to Rule 104 of the Rules of the Senate, that the expenses incurred by the Committee during the First Session of the Thirty-Seventh Parliament are as follows:

1. With respect to its consideration of estimates and legislation:

Professional Services	\$	2,093
Witness Expenses	\$	<u>2,742</u>
Total	\$	4,835

2. With respect to its special study on Equalization

Witness Expenses	\$	<u>4,851</u>
Total	\$	4,851

3. With respect to its special study on the Goose Bay Labrador Airfield

Professional Services	\$	9,133
Witness Expenses	\$	<u>2,962</u>
Total	\$	12,095

Your Committee held 59 meetings, during which it heard 148 witnesses and presented 20 reports during the session. It reviewed the Main Estimates for 2001-2002 and began examination of the Main Estimates for 2002-2003. It reviewed three sets of Supplementary Estimates covering the years 2000-2001 and 2001-2002. The Committee examined five bills including Bill S-23, *An Act to amend the Customs Act and to make related amendments to other Acts*, which was introduced in the Senate. The Committee carried out three special studies, namely, the effectiveness of the present equalization policy, the role of the government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions and the administrative contract at the Goose Bay, Labrador Airfield.

Respectfully submitted,

L'honorable sénateur Murray, C.P., dépose le rapport suivant (document parlementaire n° 2/37-162S) :

Le MARDI 29 octobre 2002

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les Budgets des dépenses et les mesures législatives qui lui ont été déferés, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement du Sénat, le relevé suivant des dépenses contractées à cette fin par le comité au cours de la première session de la trente-septième législature :

1. Relatif à l'étude des Budgets des dépenses et des mesures législatives :

Services professionnels	2 093 \$
Dépenses des témoins	<u>2 742 \$</u>
Total	4 835 \$

2. Relatif à son étude spéciale sur la Péréquation

Dépenses des témoins	<u>4 851 \$</u>
Total	4 851 \$

3. Relatif à son étude spéciale sur la base aérienne de Goose Bay, Labrador

Services professionnels	9 133 \$
Dépenses des témoins	<u>2 962 \$</u>
Total	12 095 \$

Votre comité a tenu 59 réunions, entendu 148 témoins et a présenté 20 rapports durant la session. Il a examiné le Budget des dépenses 2001-2002 et a commencé l'examen du Budget des dépenses de 2002-2003. Il a examiné trois Budgets des dépenses supplémentaires couvrant les années 2000-2001 et 2001-2002. Le comité a examiné cinq projets de loi dont le projet de loi S-23, *Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence*, qui fut introduit au Sénat. Le Comité a réalisé trois études spéciales soit, l'efficacité de la politique actuelle de péréquation, le rôle du gouvernement vis-à-vis du financement des frais d'entretien différé dans les établissements d'enseignement post secondaire au Canada et le contrat administratif à la base de Goose Bay, Labrador.

Respectueusement soumis,

Le président,

LOWELL MURRAY

Chairman

The Honourable Senator Kenny tabled the following (Sessional Paper No. 2/37-163S):

TUESDAY, October 29, 2002

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104 of the Rules, that the expenses incurred by the Committee during the First Session of the Thirty-seventh Parliament are as follows:

1. With respect to its special study to conduct an introductory survey of the major security and defence issues facing Canada with a view to preparing a detailed work plan for future comprehensive studies (Authorized by the Senate on Thursday, May 31, 2001):

(a) During this study, your Committee spent 173.5 hours meeting 204 persons in hearings and fact-finding visits. In addition to hearings in Ottawa, the Committee made three fact-finding visits in Canada and one to Washington, D.C. The Committee visited ports and airports in Montreal, Vancouver and Halifax. It also heard from military personnel in Regular and Reserve units of the Canadian Forces in Montreal, Esquimalt, Winnipeg, Halifax and Gagetown. In Washington the Committee met with congressional and administration leaders responsible for defence, security and homeland defence matters.

(b) Your Committee submitted 3 reports including its substantive report entitled "Canadian Security and Military Preparedness".

2. With respect to its special study to examine and report on the need for a national security policy for Canada (Authorized by the Senate on Tuesday, April 16, 2002):

(a) During this study, your Committee spent 102 hours meeting 191 persons in hearings and fact-finding visits. In addition to hearings in Ottawa, the Committee held hearings in Toronto on airport security. It also made two fact-finding visits in Canada. The Committee visited military installations in Ottawa and a land border crossings in Lansdowne (Ontario). It also heard from military personnel in Kingston, Borden, Trenton and Petawawa.

(b) Your Committee submitted 3 reports including its substantive report entitled "Defence of North America: A Canadian Responsibility".

Professional and Other Services	\$ 167,473
Transportation and Communication	\$ 253,933
All other Expenditures	\$ 16,366
Witness Expenses	\$ 5,971
Total	\$ 443,743

3. With respect to its special study to examine and report on the health care provided to veterans of war and of peacekeeping missions; the implementation of the recommendations made in its previous reports on such matters; and the terms of service,

L'honorable sénateur Kenny dépose le rapport suivant (document parlementaire n° 2/37-163S) :

Le MARDI 29 octobre 2002

Le Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui lui ont été déférées, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par le comité au cours de la première session de la trente-septième législature :

1. Relatif à son étude spéciale sur les principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées (Autorisée par le Sénat le jeudi 31 mai 2001) :

a) Pendant son étude, votre Comité a passé 173.5 heures à rencontrer 204 personnes lors d'audiences ou de visites d'information. En plus des audiences tenues à Ottawa, le Comité a organisé trois visites d'information au Canada et une à Washington. Il s'est rendu dans des ports des aéroports de Montréal, de Vancouver et d'Halifax. Il a entendu les témoignages de membres des unités régulières et de réserve des Forces canadiennes à Montréal, Esquimalt, Winnipeg, Halifax et Gagetown. À Washington, le Comité a rencontré les responsables des questions de défense, de sécurité et de défense du territoire occupant des postes au Congrès et dans l'administration.

b) Votre Comité a présenté 3 rapports, dont son rapport substantiel intitulé « L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense. »

2. Relatif à son étude spéciale pour examiner, pour ensuite en faire rapport, la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada (Autorisée par le Sénat le mardi 16 avril 2002) :

a) Pendant son étude, votre Comité a passé 102 heures à rencontrer 191 personnes lors d'audiences et de visites d'information. Outre ses audiences à Ottawa, le Comité a tenu des audiences à Toronto sur la sécurité des aéroports. Il a également effectué des visites d'information à Ottawa et à un point de passage frontalier à Lansdowne (Ontario). Il a également entendu des militaires à Kingston, Borden, Trenton et Petawawa.

b) Votre Comité a présenté 3 rapports, dont son rapport substantiel intitulé « La défense de l'Amérique du Nord : Une responsabilité canadienne. »

Services professionnels	167 473 \$
Transports et communications	253 933 \$
Autres dépenses	16 366 \$
Dépenses des témoins	5 971 \$
Total	443,743 \$

3. Relatif à son étude spéciale pour examiner les soins de santé offerts aux anciens combattants qui ont servi au cours de guerres ou dans le cadre d'opérations de maintien de la paix; les suites données aux recommandations faites dans ses rapports précédents sur ces questions; et les conditions afférentes aux services,

post-discharge benefits and health care of members of the regular and reserve forces as well as members of the RCMP and of civilians who have served in close support of uniformed peacekeepers (Authorized by the Senate on October 4, 2001):

(a) This Order of Reference was delegated to a Subcommittee on October 15, 2001, which heard 38 witnesses and held 9 meetings (15.3 hours) and submitted 1 report in relation to its work.

(b) In addition to hearing from representatives of all major veterans' organizations, the Sub-committee travelled to Charlottetown for public hearings with departmental officials and an opportunity to visit departmental facilities.

Professional and Other Services	\$ 6,736
Transportation and Communication	\$ 15,372
All other Expenditures	\$ 19
Witness Expenses	\$ 4,875
Total	\$ 27,002

Respectfully submitted,

Le président,

COLIN KENNY

Chair

The Honourable Senator Milne tabled the following (Sessional Paper No. 2/37-164S):

TUESDAY, October 29, 2002

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament has the honour to table its

FIRST REPORT

Pursuant to Rule 104, your Committee reports that the expenses incurred by the Committee during the First Session of the Thirty-Seventh Parliament were as follows:

Professional and Other Service	\$ 13,211
Transportation and Communication	—
All other Expenditures	\$ 22
Witness Expenses	\$ 1,905
Total	\$ 15,138

During the First Session of the Thirty-Seventh Parliament, your Committee met 50 times, totalling 81.9 hours, tabled or presented a total of 15 reports, and heard 10 witnesses.

In its First Report, which was tabled in the Senate on February 22, 2001, your Committee reported on its expenses and activities in the Second Session of the Thirty-Sixth Parliament, pursuant to Rule 104.

On March 1, 2001, your Committee tabled an updated version of the *Rules of the Senate* dated February 2001, as its Second Report.

prestations et soins de santé offerts, après leur libération, aux membres de l'armée permanente ou de la réserve, ainsi qu'aux membres de la GRC et aux civils ayant servi auprès de casques bleus en uniforme dans des fonctions d'appui rapproché, et à faire un rapport sur ces questions (Autorisée par le Sénat le 4 octobre 2001) :

a) Ce mandat a été délégué à un sous-comité le 15 octobre 2001, lequel a entendu 38 témoins et tenu 9 réunions (15.3 heures) et soumis 1 rapport relatif à ses travaux.

b) En plus d'entendre les témoignages des représentants de toutes les grandes organisations d'anciens combattants, le Sous-comité s'est rendu à Charlottetown pour y tenir des audiences publiques auxquelles ont participé des représentants du Ministère, ce qui lui a donné l'occasion de visiter les installations ministérielles.

Services professionnels	6 736 \$
Transports et communications	15 372 \$
Autres dépenses	19 \$
Dépenses des témoins	4 875 \$
Total	27 002 \$

Respectueusement soumis,

L'honorable sénateur Milne dépose le rapport suivant (document parlementaire n° 2/37-164S) :

Le MARDI 29 octobre 2002

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Conformément à l'article 104 du Règlement, votre Comité dépose le relevé suivant des dépenses qu'il a encourues durant la première session de la trente-septième législature :

Services professionnels et autres	13 211 \$
Transports et communications	—
Autres dépenses	22 \$
Témoins	1 905 \$
Total	15 138 \$

Au cours de la première session de la trente-septième législature, votre Comité a tenu 50 réunions totalisant 81,9 heures, a déposé 15 rapports et entendu 10 témoins.

Dans son premier rapport déposé au Sénat le 22 février 2001, votre Comité a rendu compte de ses dépenses et de ses activités durant la deuxième session de la trente-sixième législature, conformément à l'article 104 du Règlement.

Le 1^{er} mars 2001, votre Comité a déposé son deuxième rapport dans lequel il présentait une version du *Règlement du Sénat* mise à jour en février 2001.

Your Committee's Third Report, which was presented on May 17, 2001, requested authorization to adjourn from place to place within and outside Canada, and pursuant to section 2:07 of the *Procedural Guidelines for the Financial Operations of Senate Committees*, appended a copy of the report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration with respect to its Budget. The report was approved by the Senate on June 5, 2001.

Your Committee's Fourth Report, which was presented on September 19, 2001, and approved by the Senate on October 31, 2001, recommended that the "Senate Committee on Defence and Security" be re-named the "Senate Committee on National Security and Defence."

In its Fifth Report, which was presented on September 19, 2001, your Committee recommended that the "Committee on Privileges, Standing Rules and Orders" be re-named the "Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament." The report was approved by the Senate on September 25, 2001.

Your Committee's Sixth Report, presented on October 4, 2001, and approved on October 18, 2001, requested an extension of the deadline for reporting on its order of reference of March 15, 2001 to examine the structure of Senate committees from October 31, 2001 to February 15, 2002.

On November 6, 2001, your Committee presented its Seventh Report regarding its order of reference from the Senate of March 22, 2001 on the official recognition of third parties. The Committee recommended that the Senate accord official recognition to parties that are registered as parties under the *Canada Elections Act* at the time that recognition is sought in the Senate and have at least five members in the Senate; that the Government be asked to propose consequential amendments to the *Parliament of Canada Act*; and that the *Rules of the Senate* be reviewed and amendments proposed to implement the report. The Report was approved by the Senate on February 5, 2002.

In your Committee's Eighth Report, which was presented on December 5, 2001, it dealt with the issue of senators indicted and subject to judicial proceedings, and recommended amendments to rules 137 and 138 of the *Rules of the Senate*, and regulations pursuant to the *Parliament of Canada* dealing with suspension and deductions for non attendance. The Senate approved the Report on December 14, 2001.

On February 20, 2002, your Committee tabled an updated version of the *Rules of the Senate* dated February 2002, as its Ninth Report.

Your Committee's Tenth Report, which was presented on March 5, 2002, reported Bill S-34, with amendments. The bill, *An Act respecting royal assent to bills passed by the Houses of Parliament*, had been referred to your Committee on October 4, 2001. Appended to the report were observations and a letter to the chair of your Committee from the Leader of the Government in the Senate and the Leader of the Government in the House of Commons. The Report was adopted by the Senate on March 6, 2002.

Dans son troisième rapport, déposé le 17 mai 2001, votre Comité demandait l'autorisation de se déplacer d'un endroit à l'autre au Canada et à l'étranger et, conformément à l'article 2:07 des *Directives régissant le financement des Comités du Sénat*, annexait à ce document le rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration concernant son budget. Ce rapport a été approuvé par le Sénat le 5 juin 2001.

Dans son quatrième rapport, déposé le 19 septembre 2001 et approuvé par le Sénat le 31 octobre 2001, votre Comité recommandait que le « Comité sénatorial de la défense et de la sécurité » soit renommé le « Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense ».

Dans son cinquième rapport, déposé le 19 septembre 2001, votre Comité recommandait que le « Comité des privilèges, du Règlement et de la procédure » devienne le « Comité du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement ». Ce rapport a été approuvé par le Sénat le 25 septembre 2001.

Dans son sixième rapport, présenté le 4 octobre 2001 et approuvé le 18 octobre 2001, votre Comité demandait de repousser au 15 février 2002 la date de présentation de son rapport d'étude sur la structure des comités sénatoriaux initialement prévue le 31 octobre 2001 selon l'ordre de renvoi du 15 mars 2001.

Le 6 novembre 2001, votre Comité présentait son septième rapport qui faisait suite à l'ordre de renvoi reçu du Sénat le 22 mars 2001 au sujet de la reconnaissance officielle d'un troisième parti. Le Comité recommandait que le Sénat accorde la reconnaissance officielle aux partis qui sont enregistrés en tant que partis en vertu de la *Loi électorale du Canada* au moment où la reconnaissance est demandée au Sénat et qui comptent au moins cinq membres au Sénat; que l'on demande au gouvernement de proposer des modifications de la *Loi sur le Parlement du Canada* pour tenir compte de la décision du Sénat, et que le *Règlement du Sénat* soit revu et que des modifications soient proposées par suite de l'adoption de ce rapport par le Sénat. Ce rapport a été approuvé par le Sénat le 5 février 2002.

Le huitième rapport de votre Comité, déposé le 5 décembre 2001, traitait des situations où un sénateur est reconnu coupable d'une infraction et passible d'une peine. Dans ce rapport, votre Comité recommandait que les articles 137 et 138 du *Règlement du Sénat* soient modifiés et qu'il y ait adoption, en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, de mesures réglementaires sur la suspension et les déductions en cas d'absence. Le Sénat a approuvé ce rapport le 14 décembre 2001.

Le 20 février 2002, votre Comité a présenté son neuvième rapport, dans lequel il proposait une version du *Règlement du Sénat* mise à jour en février 2002.

Le dixième rapport de votre Comité, déposé le 5 mars 2002, portait sur le projet de loi S-34 et proposait des amendements. Ce projet de loi, intitulé *Loi relative à la sanction royale des projets de loi adoptés par les Chambres du Parlement*, avait été renvoyé à votre Comité le 4 octobre 2001. Votre Comité avait joint à ce rapport des observations et une lettre envoyée au président de votre Comité par le leader du gouvernement au Sénat et le leader du gouvernement à la Chambre des communes. Ce rapport a été adopté par le Sénat le 6 mars 2002.

Your Committee's Eleventh Report, which was presented on March 20, 2002, was entitled *Modernizing the Senate from Within: Updating the Senate Committee Structure*, and dealt with operational issues. The Report contained eight recommendations focused on bringing about improvements to the operational effectiveness of Senate committees.

The report was not approved by the Senate prior to the prorogation of the First Session of the Thirty-seventh Parliament on September 16, 2002.

In its Twelfth Report, which was presented on March 26, 2002, your Committee recommended amendments to the *Rules of the Senate* with respect to the matter of officially recognizing a third party, pursuant to the adoption of your Committee's Seventh Report. This report had not been approved by the Senate prior to prorogation on September 16, 2002.

Your Committee's Thirteenth Report dealt with the issue of time allocated to tributes in the Senate, and recommended amendments to the *Rules of the Senate*. The report was presented in the Senate on May 2, 2002, but the report had not been approved by the Senate prior to prorogation on September 16, 2002.

Your Committee's Fourteenth Report was presented in the Senate on June 11, 2002. It was a continuation of your Committee's study of *Modernizing the Senate from Within: Updating the Senate Committee*, which had started with your Committee's Eleventh Report.

The Fourteenth Report dealt with issues raised by individual Senators relating to the operational effectiveness of Senate committees and the effectiveness of the Senate committee system. This report had not been approved by the Senate prior to prorogation.

In your Committee's Fifteenth Report, which was presented on June 13, 2002, your Committee recommended amendments to the *Rules of the Senate* dealing with the names and mandates of certain standing committees. It had not been approved by the Senate prior to prorogation on September 16, 2002.

Respectfully submitted,

La présidente,

LORNA MILNE

Chair

TABLING OF REPORTS FROM INTER-PARLIAMENTARY DELEGATIONS

The Honourable Senator Mahovlich tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Canada-Europe Parliamentary Association respecting its participation at the Fifth Conference of Parliamentarians of the Arctic Region, held in Tromsø, Norway, from August 11 to 13, 2002.—Sessional Paper No. 2/37-165.

Le onzième rapport de votre Comité, déposé le 20 mars 2002, s'intitulait *Moderniser le Sénat de l'intérieur : Actualisation de la structure des comités sénatoriaux* et traitait de questions opérationnelles. Ce rapport renfermait huit recommandations visant à améliorer l'efficacité opérationnelle des comités sénatoriaux.

Il n'avait pas été approuvé par le Sénat au moment de la prorogation de la première session de la trente-septième législature le 16 septembre 2002.

Dans son douzième rapport déposé le 26 mars 2002, votre Comité recommandait de modifier le *Règlement du Sénat* relativement à la reconnaissance officielle d'un troisième parti, pour faire suite à l'adoption de son septième rapport. Ce rapport n'avait pas été approuvé par le Sénat au moment de la prorogation le 16 septembre 2002.

Dans son treizième rapport, votre Comité traitait du temps alloué aux hommages au Sénat et recommandait que le *Règlement du Sénat* soit modifié à cet égard. Ce rapport a été présenté au Sénat le 2 mai 2002, mais il n'avait pas été approuvé par le Sénat au moment de la prorogation, le 16 septembre 2002.

Le quatorzième rapport de votre Comité a été présenté au Sénat le 11 juin 2002. Ce rapport était la suite de l'étude de votre Comité intitulée *Moderniser le Sénat de l'intérieur : Actualisation de la structure des comités sénatoriaux* qui avait fait l'objet du onzième rapport de votre Comité.

Ce quatorzième rapport traitait de questions soulevées par des sénateurs relativement à l'efficacité des comités sénatoriaux et du système de comités du Sénat. Ce rapport n'avait pas été approuvé par le Sénat au moment de la prorogation.

Dans son quinzième rapport présenté le 13 juin 2002, votre Comité recommandait de modifier, dans le *Règlement du Sénat*, le nom et le mandat de certains comités permanents. Ce rapport n'avait pas été approuvé par le Sénat au moment de la prorogation le 16 septembre 2002.

Respectueusement soumis,

DÉPÔT DE RAPPORTS DE DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'honorable sénateur Mahovlich dépose sur le Bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la Cinquième conférence des parlementaires de la région arctique, tenue à Tromsø (Norvège) du 11 au 13 août 2002.—Document parlementaire n° 2/37-165.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****BILLS**

Third reading of Bill S-2, An Act to implement an agreement, conventions and protocols concluded between Canada and Kuwait, Mongolia, the United Arab Emirates, Moldova, Norway, Belgium and Italy for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion and to amend the enacted text of three tax treaties.

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., that the Bill be read the third time.

After debate,

The Honourable Senator Lynch-Staunton moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Jaffer, seconded by the Honourable Senator Maheu, for the second reading of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (cruelty to animals and firearms) and the Firearms Act.

After debate,

The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 3 was called and postponed until the next sitting.

MOTIONS

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Morin, seconded by the Honourable Senator Hubley:

That the following Address be presented to Her Excellency the Governor General of Canada:

To Her Excellency the Right Honourable Adrienne Clarkson, Chancellor and Principal Companion of the Order of Canada, Chancellor and Commander of the Order of Military Merit, Governor General and Commander-in-Chief of Canada.

MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY:

We, Her Majesty's most loyal and dutiful subjects, the Senate of Canada in Parliament assembled, beg leave to offer our humble thanks to Your Excellency for the gracious Speech which Your Excellency has addressed to both Houses of Parliament.

After debate,

The Honourable Senator Stratton moved, seconded by the Honourable Senator LeBreton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****PROJETS DE LOI**

Troisième lecture du projet de loi S-2, Loi mettant en œuvre un accord, des conventions et des protocoles conclus entre le Canada et le Koweït, la Mongolie, les Émirats Arabes Unis, la Moldova, la Norvège, la Belgique et l'Italie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale et modifiant le texte édicté de trois traités fiscaux.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., que le projet de loi soit lu la troisième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Lynch-Staunton propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Jaffer, appuyée par l'honorable sénateur Maheu, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux et armes à feu) et la Loi sur les armes à feu.

Après débat,

L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 3 est appelé et différé à la prochaine séance.

MOTIONS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motions de l'honorable sénateur Morin, appuyée par l'honorable sénateur Hubley,

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale du Canada :

À Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, Chancelière et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelière et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, Gouverneure générale et Commandante en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Stratton propose, appuyé par l'honorable sénateur LeBreton, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Order No. 3 was called and postponed until the next sitting.

OTHER BUSINESS

SENATE PUBLIC BILLS

Second reading of Bill S-9, An Act to honour Louis Riel and the Metis People.

The Honourable Senator Chalifoux moved, seconded by the Honourable Senator Taylor, that the Bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Stratton moved, seconded by the Honourable Senator Forrestall, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

Second reading of Bill S-7, An Act to protect heritage lighthouses.

The Honourable Senator Forrestall moved, seconded by the Honourable Senator LeBreton, that the Bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator LaPierre moved, seconded by the Honourable Senator Lapointe, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 4 and 5 were called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Consideration of the Second Report of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology (*budget—special study on health care system*) presented in the Senate on October 24, 2002.

The Honourable Senator LeBreton moved, seconded by the Honourable Senator Beaudoin, that the Report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Consideration of the Third Report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration (*salary increase for Senior Executive Group*) presented in the Senate on October 24, 2002.

The Honourable Senator Bacon moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, that the Report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 3 was called and postponed until the next sitting.

L'article n° 3 est appelé et différé à la prochaine séance.

AUTRES AFFAIRES

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT

Deuxième lecture du projet de loi S-9, Loi visant à honorer Louis Riel et le peuple métis.

L'honorable sénateur Chalifoux propose, appuyée par l'honorable sénateur Taylor, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Stratton propose, appuyé par l'honorable sénateur Forrestall, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

Deuxième lecture du projet de loi S-7, Loi visant à protéger les phares patrimoniaux.

L'honorable sénateur Forrestall propose, appuyé par l'honorable sénateur LeBreton, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur LaPierre propose, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n°s 4 et 5 sont appelés et différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Étude du deuxième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (*budget—étude spéciale sur le système de santé*), présenté au Sénat le 24 octobre 2002.

L'honorable sénateur LeBreton propose, appuyée par l'honorable sénateur Beaudoin, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Étude du troisième rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (*majoration de salaire des employés de la haute direction*), présenté au Sénat le 24 octobre 2002.

L'honorable sénateur Bacon propose, appuyée par l'honorable sénateur Losier-Cool, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 3 est appelé et différé à la prochaine séance.

OTHER

Orders No. 8 (motion), 4 (inquiry), 4 (motion), 3 (inquiry), 3, 5 (motions), 2 (inquiry) and 7 (motion) were called and postponed until the next sitting.

MOTIONS

The Honourable Senator Morin moved, seconded by the Honourable Senator Lapointe:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on the document entitled *Santé en français — Pour un meilleur accès à des services de santé en français*;

That the papers and evidence received and taken by the Committee in the First Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee;

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2002; and

That the Committee be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit any report with the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

After debate,

In amendment, the Honourable Senator Kinsella moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that the motion be amended by striking out the last paragraph.

After debate,

The question being put on the motion in amendment, it was adopted.

The question then being put on the main motion, as amended, it was adopted.

The Honourable Senator Kolber moved, seconded by the Honourable Senator Bacon:

That in accordance with the provisions contained in section 216 of the *Bankruptcy and Insolvency Act* and in section 22 of the *Companies' Creditors Arrangement Act*, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be authorized to examine and report on the administration and operation of the *Bankruptcy and Insolvency Act* and the *Companies' Creditors Arrangement Act*; and

That the Committee submit its final report no later than June 19, 2003.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Kolber moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce have power to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of its examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it.

The question being put on the motion, it was adopted.

AUTRES

Les articles n^{os} 8 (motion), 4 (interpellation), 4 (motion), 3 (interpellation), 3, 5 (motions), 2 (interpellation) et 7 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

MOTIONS

L'honorable sénateur Morin propose, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner et à faire rapport sur le document intitulé *Santé en français — Pour un meilleur accès à des services de santé en français*.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus par le Comité dans la première session de la trente-septième législature soient déférés au Comité;

Que le Comité présente son rapport final au plus tard le 31 décembre 2002; et

Que le Comité soit autorisé, par dérogation aux règles usuelles, à déposer tout rapport auprès du greffier du Sénat si le Sénat ne siège pas à ce moment-là; et que le rapport soit réputé avoir été déposé à la Chambre du Sénat.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Kinsella propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la motion soit modifiée par suppression du dernier paragraphe.

Après débat,

La motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

La motion principale, telle que modifiée, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Kolber propose, appuyé par l'honorable sénateur Bacon,

Qu'en conformité avec les mesures contenues dans l'article 216 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et dans l'article 22 de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier et à faire rapport sur l'application de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*; et

Que le Comité soumette son rapport final au plus tard le 19 juin 2003.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Kolber propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit habilité à retenir les services de conseillers, techniciens, employés de bureau ou autres éléments nécessaires pour examiner les projets de loi, la teneur de projets de loi et les prévisions budgétaires qui lui ont été déférés.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Kolber moved, seconded by the Honourable Senator Mahovlich:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be empowered to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Chalifoux moved, seconded by the Honourable Senator Milne:

That the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, pursuant to the input it has received from urban Aboriginal people and organizations, be authorized to examine and report upon issues affecting urban Aboriginal youth in Canada. In particular, the Committee shall be authorized to examine access, provision and delivery of services; policy and jurisdictional issues; employment and education; access to economic opportunities; youth participation and empowerment; and other related matters;

That the papers and evidence received and taken on the subject and the work accomplished by the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples during the First Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee report to the Senate no later than June 27, 2003.

The question being put on the motion, it was adopted.

SPEAKER'S RULING

On Wednesday, October 2, Senator Murray rose on a point of order to comment about two issues relating to the opening of the second session of the 37th Parliament and the Speech from the Throne that was read by Her Excellency, the Governor General in this Chamber on September 30. The first had to do with the sound system and the fact that the volume of the translation was so high as to be disruptive, not only to the Senators, but also to the Governor General herself. While it was unclear what might have been the cause of this problem, the Senator urged that steps be taken to prevent it from happening again. The second matter of the point of order related to the behaviour of several Senators and visitors in the Galleries as well, who applauded portions of the Speech from the Throne, contrary to established practice. As the Senator mentioned, the Governor General, as the Queen's representative, must be kept from any political involvement. Accordingly, her Speech is always to be heard in silence. The applause was inappropriate and ought not to be condoned. This intervention by Senator Murray led to a series of other observations about various aspects surrounding the opening of the session.

Senator Carstairs, the Leader of the Government, then spoke in support of the observations made by Senator Murray and added one of her own. One of the MPs who came to the bar of the Senate to hear the Speech from the Throne actually took a Senator's seat and only gave it up after the Government Whip requested that he join his Commons colleagues behind the bar. To

L'honorable sénateur Kolber propose, appuyé par l'honorable sénateur Mahovlich,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à permettre la diffusion de ses délibérations publiques par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Chalifoux propose, appuyée par l'honorable sénateur Milne,

Que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, conformément aux opinions reçues des organisations et des peuples autochtones vivant en milieu urbain, soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions qui touchent les jeunes Autochtones canadiens vivant en milieu urbain. Le Comité est notamment autorisé à examiner l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services, les problèmes liés aux politiques et aux compétences, l'emploi et l'éducation, l'accès aux débouchés économiques, la participation et l'autonomisation des jeunes, et d'autres questions connexes;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question et les travaux accomplis par le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones au cours de la première session de la trente-septième législature soient déferés au Comité; et

Que le Comité présente son rapport au Sénat au plus tard le 27 juin 2003.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le mercredi 2 octobre, le sénateur Murray invoquait le Règlement pour parler de deux choses, concernant l'ouverture de la deuxième session de la 37^e législature et le discours du Trône prononcé par Son Excellence la Gouverneure générale dans cette enceinte le 30 septembre. Le premier point concernait la sonorisation et le fait que le volume de l'interprétation était tellement fort qu'il perturbait non seulement les sénateurs, mais la Gouverneure générale elle-même. Bien que la cause du problème ait été inconnue, le sénateur a demandé que des mesures soient prises pour éviter que cela ne se reproduise. Le second point soulevé par le sénateur concernait le fait que plusieurs sénateurs, ainsi que des visiteurs dans les tribunes, ont applaudi à certains moments du discours du Trône, ce qui est contraire à l'usage habituel. Comme le sénateur l'a rappelé, en sa qualité de représentante de la Reine, la Gouverneure générale doit être tenue à l'écart de toute action politique. C'est pourquoi son discours doit être écouté en silence. Les applaudissements étaient déplacés et ne sauraient être excusés. L'intervention du sénateur Murray a suscité plusieurs autres observations concernant l'ouverture de la session.

Le sénateur Carstairs, leader du gouvernement, a ensuite apporté son appui aux propos du sénateur Murray, tout en évoquant un autre incident. Un député qui s'est présenté à la barre du Sénat pour entendre le discours s'est permis de prendre le fauteuil d'un sénateur et il a fallu que le whip du gouvernement lui demande d'aller retrouver ses collègues de l'autre côté de la barre

avoid any similar occurrence in the future, Senator Carstairs suggested that notes be prepared advising everyone about the traditional decorum that is expected during the Speech from the Throne.

When Senator Kinsella, the Deputy Leader of the Opposition, rose to speak on the point of order, it was to agree with the remarks of both Senator Murray and Senator Carstairs. At the same time, he raised three other issues about the opening events that troubled him. The first was another problem touching decorum. In the Senator's view, it was improper for the Senators and others to rise when the justices of the Supreme Court entered the Chamber to take their seats in front of the Thrones where the Table is normally located. The second matter had to do with the sitting of the Senate at 11:30 a.m. when Senator Smith was formally introduced. Since the time for the Speech from the Throne had been set in the Proclamation for 2:00 p.m., the Senator wondered by what authority the Senate held the earlier meeting. Finally, Senator Kinsella cast doubt about the Senate proceedings that followed the Governor General's departure after the Speech from the Throne because the mace was not in its proper place on the Table.

Other Senators also participated in the discussion on the point of order. Senator Austin spoke about the broadcast cameras using "cheap shots", as he described it, of Senators to project a certain image of this place. For his part, Senator LaPierre wondered what all the fuss was about and defended the practice of applauding elements of the Speech from the Throne. Senator Prud'homme suggested that strict rules should be in place regarding cameras and what is to be portrayed. Senator Grafstein spoke to defend the importance of parliamentary tradition and to explain his actions with respect to the entrance of the justices of the Supreme Court. Senator Cools also agreed with Senator Murray's point of order and lamented the declining knowledge about parliamentary government in a constitutional monarchy. Then Senator Comeau used the opportunity of the point of order to raise a question about attendance. Finally, Senator LaPierre spoke again to suggest that the photographers should be removed from the Chamber.

I wish to thank all honourable Senators for their contribution to the discussion. It is clear that some elements of the Opening did not go as well as they should have and that some practices seem to be misunderstood. I will try to deal with each of the different matters in turn. First of all, however, it is useful to point out that the role of the Speaker during the Speech from the Throne is not the same as during a Senate sitting. With Parliament assembled in this Chamber, with the Crown representative on the Throne, the Senators in their places, and the Commons at the bar, I do not think that it can be said that the Speaker is presiding over the proceedings. Nonetheless, I do think it is important that all of the concerns raised in the point of order be addressed even though they may not be legitimate points of order.

With respect to the problem that we had with the sound system, this point of order and the concerns of Senate officials prompted an investigation that determined that there were some difficulties associated with a sudden breakdown in the sound system just prior to the Opening and that there had been insufficient time to perform a final sound check before the ceremonies began. As well, there were other sound level problems with the equipment of the broadcaster. In any case, I have been assured that steps will be taken to avoid these problems in the future.

pour qu'il parte. Pour éviter de semblables incidents, le sénateur Carstairs a proposé qu'une note d'information soit préparée afin d'expliquer le décorum auquel on s'attend lors du discours du Trône.

Le sénateur Kinsella, leader adjoint de l'opposition, a invoqué le Règlement à son tour, d'abord pour donner son appui aux propos des sénateurs Murray et Carstairs, et ensuite, pour évoquer trois autres incidents survenus lors des cérémonies et qui l'ont troublé. Le premier a également trait au décorum. Selon le sénateur, il n'était pas approprié qu'on se lève lorsque les juges de la Cour suprême sont entrés dans la salle du Sénat pour prendre leur fauteuil devant les trônes, là où se trouve habituellement le Bureau. Le second point concerne la séance du Sénat tenue à 11 h 30, et au cours de laquelle la présentation officielle du sénateur Smith a eu lieu. Comme l'heure du discours du Trône avait été fixée par proclamation à 14 h, le sénateur s'est demandé de quelle autorité on avait tenu cette réunion. Enfin, le sénateur Kinsella a mis en doute le bien-fondé des délibérations tenues par le Sénat à la suite du départ de la Gouverneure générale après son discours, étant donné que la masse n'avait pas été posée sur le Bureau comme c'est le cas habituellement.

D'autres sénateurs sont intervenus dans le débat sur le rappel au Règlement. Le sénateur Austin a parlé de « coups bas » à propos de la télévision, qui a tenté de projeter une certaine image du Sénat. Pour sa part, le sénateur LaPierre se demandait pourquoi on en faisait toute une histoire et il ne voyait rien de mal au fait d'applaudir à certains moments du discours du Trône. Le sénateur Prud'homme a parlé d'adopter des règles strictes concernant les images que les caméras peuvent capter. Le sénateur Grafstein a pris la parole pour défendre la tradition parlementaire et pour expliquer son comportement lors de l'entrée des juges de la Cour suprême. Après avoir indiqué que le sénateur Murray avait eu raison d'invoquer le Règlement, le sénateur Cools a déploré qu'on comprenne de moins en moins en quoi consiste un système de gouvernement parlementaire dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle. Le sénateur Comeau a profité du rappel au Règlement pour soulever la question des présences. Enfin, le sénateur LaPierre a repris la parole pour suggérer d'interdire aux photographes l'accès au Sénat.

Je souhaite remercier les honorables sénateurs qui ont pris part au débat. Il est clair que certains éléments des cérémonies ne se sont pas déroulés comme ils auraient dû et que certains usages semblent mal compris. Je me propose d'aborder chaque point à tour de rôle. Il convient d'abord de rappeler que le rôle du Président lors du discours du Trône n'est pas le même qu'au cours d'une séance du Sénat. Lorsque le Parlement est réuni dans cette Chambre, que la représentante de la Reine est sur le Trône, et que les sénateurs sont à leur place et les députés à la barre, je ne crois pas qu'on puisse dire que le Président dirige des délibérations. Je crois néanmoins qu'il est important que soit traité chacun des points soulevés lors de ce rappel au Règlement, même si ce ne sont pas strictement parlant des rappels légitimes.

Pour ce qui est de la sonorisation défectueuse, par suite de ce rappel au Règlement et des préoccupations exprimées par des fonctionnaires du Sénat, une enquête a révélé qu'il y avait eu certaines difficultés liées à une panne soudaine de la sonorisation juste avant l'ouverture, et qu'on n'avait plus le temps de faire une dernière vérification du son avant le début des cérémonies. En outre, il y a eu des ennuis avec l'équipement du radiodiffuseur pour ce qui est du niveau sonore. Mais on m'assure que des mesures ont été prises pour que ce genre de problèmes ne se reproduise plus.

As to the matter of the applause made to certain parts of the Speech from the Throne, I am in agreement with the view that it is not proper and it should be avoided. This is for the reasons that were cited by several Senators. The Government prepares the Speech from the Throne that is a declaration of its agenda for the session. The merits or objections of this agenda should be expressed, not in the presence of the Governor General, but during the time the Senate allocates for the Address-in-Reply. At the same time, I must acknowledge that should applause occur, or should any disapproval be expressed, I as Speaker am not in a position to stop it. To rise and then cut off any audible reaction to a passage of the Speech from the Throne when it happens would be to compound the offence. It would put the Governor General in an embarrassing position and would seriously detract from the dignity of the event.

This is also true with respect to what happened when the justices of the Supreme Court entered the Senate to take their seats. By practice, Senators should not rise, but would it have been acceptable for me to intervene to stop it? I do not think so. It is for this reason that I agree with the suggestion that was made by several Senators that notes should be prepared to accompany any material issued explaining the schedule of the proceedings relating to the Opening. In other words, the best approach is to do more in order to ensure that those in attendance are aware of the proper procedures.

In the matter of the MP who took a seat within the bar, this was clearly a violation of tradition and also the Rules of the Senate. Members of the other place when they come to the Senate to witness Royal Assent or to hear a Speech from the Throne as they did on September 30 should always remain behind the bar. Rule 126 reserves several places "without the bar" for former Senators or Members of the House of Commons who wish to follow the proceedings of the Senate during a sitting. At no time ought members to take a seat inside the bar. Senator Prud'homme indicated that a Senator invited the member to take a seat. Other senators, however, objected and the Government Whip was successful in persuading the member to leave. This incident should not have happened, yet it provides one more reason to prepare and distribute some documentation explaining the traditions and practices that are to be observed at the opening of a parliamentary session.

Senator Kinsella raised questions about the authority for the morning sitting and about the propriety of the sitting following the Speech from the Throne given that the mace was not on the Table. Research has been done to determine the history of our practices. The results are interesting and it may provide Senator Kinsella with part of the answer to his first question. As Speaker, however, I have no authority to give a decision on a constitutional question or a point of law and there is clearly an aspect to his question which is constitutional in nature. Prior to 1930, the Proclamation announcing the date of the opening of Parliament, whether for a new Parliament or a new session, did not indicate the time of the Governor General's arrival on Parliament Hill. Even before the change in 1930, the Senate always met earlier. This happened for several reasons: to receive the message from Rideau Hall indicating the time for the opening; to acknowledge a new Senate Speaker appointed by the Government; and frequently to introduce new Senators. The Journals suggest that all of these sittings were brief. It is less clear, before 1930, whether these meetings took place a short time before the Governor General's arrival or some hours before, though some of them clearly took place a few hours earlier. This is more clearly the case in many of the openings since 1930, but not all. While every opening of a new Parliament has involved an earlier sitting of the Senate, a small number of the openings of a new session have been

Pour ce qui est des applaudissements au cours du discours du Trône, je suis d'accord que cela n'est pas approprié et qu'il faut éviter de le faire. Et ce, pour les raisons invoquées par plusieurs sénateurs. C'est le gouvernement qui prépare le discours du Trône, qui constitue le canevas de son programme pour la session. Il n'y a pas lieu d'exposer le pour et le contre de ce programme en présence de la Gouverneure générale, mais plutôt au cours de la période prévue à cet effet pour l'adresse en réponse au discours. Je dois reconnaître par ailleurs que s'il devait y avoir des applaudissements, ou des manifestations de désapprobation, en tant que Président, je ne suis pas en mesure d'y mettre fin. Se lever puis tenter d'étouffer une réaction bruyante à un passage ou l'autre du discours ne ferait qu'ajouter à l'offense. Cela mettrait la Gouverneure générale dans l'embarras et porterait atteinte à la dignité de la cérémonie.

Il en va de même pour ce qui s'est produit lorsque les juges de la Cour suprême sont entrés dans la salle du Sénat. Selon l'usage les sénateurs ne devraient pas se lever, mais aurait-il été acceptable de ma part d'intervenir pour les en empêcher? Je ne crois pas. C'est pourquoi je souscris à la suggestion faite par plusieurs sénateurs qu'une note d'information accompagne tout dossier remis aux participants afin de leur expliquer le déroulement des cérémonies d'ouverture de session. Autrement dit, la meilleure façon de procéder est de vraiment s'assurer que les personnes présentes sont au courant des usages appropriés.

Quant à l'incident du député qui a pris le fauteuil d'un sénateur, il s'agit clairement d'une violation de la tradition et du *Règlement du Sénat*. Les membres de l'autre endroit qui viennent au Sénat pour la sanction royale ou pour entendre le discours du Trône, comme le 30 septembre dernier, devraient toujours se tenir derrière la barre. L'article 126 prévoit que des sièges seront réservés « hors de la barre » aux anciens sénateurs ou aux députés qui souhaitent assister aux délibérations du Sénat. Ceux-ci ne devraient jamais s'asseoir de ce côté-ci de la barre. Le sénateur Prud'homme a signalé qu'un sénateur avait invité le député à s'asseoir. Mais d'autres sénateurs s'y sont opposés, et le whip du gouvernement a pu persuader le député de se retirer. Un tel incident n'aurait pas dû se produire, mais cela ne fait que renforcer la nécessité d'établir et de distribuer un document qui expliquerait les usages et traditions à suivre lors de l'ouverture d'une session parlementaire.

Le sénateur Kinsella s'interroge sur l'autorité permettant la tenue de la séance du matin, ainsi que sur le bien-fondé de celle tenue après le discours du Trône, étant donné que la masse ne reposait pas sur le Bureau. Une recherche a permis de voir l'évolution de l'usage. Les résultats sont intéressants et ils peuvent fournir au sénateur Kinsella une partie de la réponse à sa première question. Toutefois, en tant que Président, je n'ai pas le pouvoir de rendre une décision sur une question constitutionnelle ou un point de droit, et de toute évidence un aspect de la question du sénateur est de nature constitutionnelle. Avant 1930, la proclamation fixant la date de la rentrée parlementaire, que ce soit pour une nouvelle législature ou une nouvelle session, n'indiquait pas l'heure de l'arrivée du gouverneur général sur la Colline. Et même avant le changement intervenu en 1930, le Sénat se réunissait toujours avant. Il y avait plusieurs raisons à cela : pour recevoir le message de Rideau Hall précisant l'heure de l'ouverture, pour accueillir le nouveau président du Sénat nommé par le gouvernement ou, encore, pour présenter de nouveaux sénateurs. D'après les Journaux, toutes ces séances auraient été brèves. Mais avant 1930, il est moins clair si ces séances se tenaient peu de temps ou plusieurs heures avant l'arrivée du gouverneur général, mais certaines ont effectivement été tenues plusieurs heures avant. C'est d'ailleurs plus souvent le cas pour les rentrées après 1930, mais pas toujours. Si l'ouverture d'une

timed to coincide with the Governor General's appearance in the Senate for the reading of the Speech from the Throne. What occurred, therefore, on September 30 is well within the practices that the Senate has followed since 1867.

The issue of the mace is also interesting. Again without taking a position one way or the other, Senator Kinsella suggested that I as Speaker consider the matter of the proper place for the mace following the departure of the Governor General when the Senate conducted some business. As Honourable Senators will recall, certain proceedings did take place on September 30 following established practice. In accordance with the *Rules of the Senate*, the *pro forma* bill is introduced and read a first time and I met my obligation to report the Speech from the Throne. In addition, the Deputy Leader of the Government moved the motion for the creation of the Committee of Selection. During these proceedings, the mace was present in the Chamber, but not on the Table which had been removed temporarily. So far as I can determine, the Table has been removed at every opening since 1920 when the Senate first occupied this Chamber. Indeed, whenever there is a "large" opening, Senators' desks are also taken away and replaced by rows of benches. The Speaker's Chair is also removed for part of the day so as not to obstruct the Governor General's access to the Throne. These modifications to the Chamber including as well the installation of platforms for cameramen are now an established part of the preparations related to the opening ceremonies of Parliament. None of these modifications, including the absence of the Table, undermine the legitimacy of the Senate's brief sitting following the Speech from the Throne. The mace is present even if not on the Table. This is the minimum requirement and it is sufficient. As *Marleau and Montpetit* at page 238 explains with respect to the mace in the House of Commons: "The Mace is integral to the functioning of the House; since the late seventeenth century it has been accepted that the Mace must be present for the House to be properly constituted."

Another question was raised about the practice of treating the morning sitting as one distinct from the afternoon event. The history on this is mixed. It appears to date back to 1930 and has been followed intermittently since. How it figures in the tabulation of Senators attendance is an administrative matter, not a procedural one, and I will not offer any comment on it.

Finally, several Senators deplored the use of "cheap shots" by television cameramen. A suggestion was made that the Senate should insist on rules or guidelines comparable to those applied in the House of Commons during sittings. Presumably, such guidelines would be formulated by the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament. Among other things, these House of Commons guidelines require the camera to focus with a head-shot on the member speaking. In the alternative, it was proposed that cameras be banned from the Opening. Frankly, I do not think either option is feasible. The opening is not a regular sitting of either the Senate or the House of Commons. Moreover, there are a variety of different camera crews and still photographers present and it would be difficult to impose on them the rules that are applied by the House of Commons to its proceedings on its own camera crew. They are too restrictive for an event like the Opening.

nouvelle législature est toujours précédée d'une séance du Sénat, il est arrivé quelques fois que l'ouverture d'une nouvelle session ait été prévue pour coïncider avec la présence du gouverneur général au Sénat pour la lecture du discours du Trône. C'est ainsi que le cas du 30 septembre dernier cadre tout à fait avec les usages du Sénat depuis 1867.

L'incident de la masse est aussi intéressant. Sans se prononcer dans un sens ou dans l'autre, le sénateur Kinsella invite le Président à prendre en considération la question de la place de la masse lors de la séance tenue par le Sénat après le départ de la Gouverneure générale. Les honorables sénateurs s'en souviendront, il y a eu des délibérations le 30 septembre selon l'usage établi. Conformément au *Règlement du Sénat*, le projet de loi fictif a été déposé et a reçu la première lecture, et je me suis acquitté de mon obligation de faire rapport du discours du Trône. En outre, le leader adjoint du gouvernement a présenté une motion pour la création du comité de sélection. Au cours de la séance, la masse se trouvait dans la salle, mais pas sur le Bureau, qui avait été enlevé temporairement. D'après ce que j'ai pu constater, on a toujours enlevé le Bureau pour chaque rentrée depuis 1920, année où le Sénat s'est installé dans cette salle. De fait, chaque fois qu'il s'agit d'une rentrée « importante », les pupitres des sénateurs sont enlevés et remplacés par des rangées de bancs. Même le fauteuil du Président est retiré pour une partie de la journée afin que le gouverneur général ait facilement accès au Trône. Ces aménagements, ainsi que l'installation de plateformes pour les caméramans font maintenant partie des préparatifs en vue des cérémonies liées à une rentrée parlementaire. Aucun de ces aménagements, et notamment l'absence du Bureau, ne compromet la légitimité de la brève séance tenue par le Sénat à la suite du discours du Trône. La masse est présente, même si elle n'est pas posée sur le Bureau. C'est la condition minimale, et elle est suffisante. Comme il est dit à la page 238 du *Marleau et Montpetit* à propos de la masse à la Chambre des communes : « La masse fait partie intégrante du fonctionnement de la Chambre; depuis la fin du dix-septième siècle, il est acquis que la masse doit être présente pour que la Chambre soit correctement constituée. »

Une autre question a été soulevée au sujet de la pratique consistant à considérer la séance du matin comme distincte de celle de l'après-midi. Cette pratique n'est pas uniforme. Elle semble remonter à 1930 et a été suivie de façon discontinue depuis. La manière dont cela figure dans le registre des présences des sénateurs est une question administrative et non de procédure, et je n'ai pas l'intention de la commenter.

Enfin, plusieurs sénateurs ont déploré les « coups bas » des caméramans. Il a été proposé que le Sénat se dote de règles et de lignes directrices comme celles qui s'appliquent aux séances de la Chambre des communes. On peut présumer que c'est le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement qui se chargerait de la rédaction. Ces lignes directrices de la Chambre des communes précisent par exemple que la caméra doit se limiter à la tête du député qui parle. Par ailleurs, il a été proposé d'interdire les caméras aux cérémonies d'ouverture. Honnêtement, je ne crois pas que l'une ou l'autre formule soit possible. La rentrée n'est pas une séance ordinaire du Sénat ou des Communes. Sans compter qu'il y a différentes équipes de caméramans, ainsi que des photographes ordinaires, et qu'il serait difficile de leur imposer les règles que la Chambre des communes oblige sa propre équipe à suivre lors de ses séances. Ces règles sont trop contraignantes pour une cérémonie comme celle de la rentrée parlementaire.

This resolves the issues that were raised during the discussion that was initiated by Senator Murray's point of order. As I indicated earlier, there is little that I as Speaker am able to do to regulate the proceedings related to the Speech from the Throne. Where possible, however, steps will be taken to minimize and hopefully avoid the technical distractions that occurred on September 30. As well, I will undertake to have prepared a document explaining the traditions and practices of the Opening of Parliament and make it available for circulation before this event next occurs.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report of the Security Intelligence Review Committee for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Canadian Security Intelligence Service Act*, R.S.C. 1985, c. C-23, s. 53.—Sessional Paper No. 2/37-131.

Reports of the Ministry of the Solicitor General for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-132.

Reports of the Department of Indian Affairs and Northern Development for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-133.

Report of the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, together with the Auditor General's Report, for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Social Sciences and Humanities Research Council Act*, R.S.C. 1985, c. S-12, sbs. 20(2).—Sessional Paper No. 2/37-134.

Report of the National Research Council of Canada for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *National Research Council Act*, R.S.C. 1985, c. N-15, s. 17.—Sessional Paper No. 2/37-135.

Report on the Lobbyists' Code of Conduct for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Lobbyists Registration Act*, S.C. 1995, c. 12, s. 10.6.—Sessional Paper No. 2/37-136.

Report on the administration of the *Lobbyists Registration Act* for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Act*, R.S.C. 1985, c. 44 (4th Supp.), sbs. 11(2).—Sessional Paper No. 2/37-137.

Reports of the Business Development Bank of Canada for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-138.

Reports of the Canadian Human Rights Tribunal for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-139.

J'ai fait le tour des points soulevés au cours de la discussion qui a été lancée par le rappel au Règlement du sénateur Murray. Comme je l'ai dit, votre Président ne peut pas faire grand-chose pour contrôler les activités entourant le discours du Trône. Dans la mesure du possible, toutefois, des mesures seront prises pour éviter ou réduire au minimum les incidents techniques comme ceux qui se sont produits le 30 septembre. En outre, je ferai le nécessaire pour qu'un document expliquant les traditions et usages de la rentrée parlementaire soit préparé et mis en circulation avant la tenue des prochaines cérémonies.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, L.R.C. 1985, ch. C-23, art. 53.—Document parlementaire n° 2/37-131.

Rapports du ministère du Solliciteur général pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-132.

Rapports du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-133.

Rapport du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada*, L.R.C. 1985, ch. S-12, par. 20(2).—Document parlementaire n° 2/37-134.

Rapport du Conseil national de recherches du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur le Conseil national de recherches*, L.R.C. 1985, ch. N-15, art. 17.—Document parlementaire n° 2/37-135.

Rapport sur le code de déontologie des lobbyistes pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*, L.C. 1995, ch. 12, art. 10.6.—Document parlementaire n° 2/37-136.

Rapport sur l'application de la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi*, L.R.C. 1985, ch. 44 (4^e suppl.), par. 11(2).—Document parlementaire n° 2/37-137.

Rapports de la Banque de développement du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-138.

Rapports du Tribunal canadien des droits de la personne pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-139.

Reports of the National Film Board for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-140.

Reports of the Canadian Museum of Nature for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-141.

Reports of the National Gallery of Canada for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-142.

Reports of the Historic Sites and Monuments Board of Canada for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-143.

Reports of the National Battlefields Commission for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-144.

Reports of the Canada Science and Technology Museum Corporation for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-145.

Reports of the Canadian Museum of Civilization Corporation for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-146.

Reports of the Public Service Commission of Canada for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-147.

Reports of the Canadian Cultural Property Export Review Board for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-148.

Reports of the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-149.

Reports of the National Archives of Canada for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-150.

Rapports de l'Office national du film pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-140.

Rapports du Musée canadien de la nature pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-141.

Rapports du Musée des beaux-arts du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-142.

Rapports de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-143.

Rapports de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-144.

Rapports de la Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-145.

Rapports de la Société du Musée canadien des civilisations pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-146.

Rapports de la Commission de la fonction publique du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-147.

Rapports de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-148.

Rapports du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-149.

Rapports des Archives nationales du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-150.

Reports of Telefilm Canada for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-151.

Report of the National Arts Centre for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-152.

Reports of the National Capital Commission for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-153.

Reports of the Canada Council for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-154.

Reports of the National Library of Canada for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-155.

Reports of the Canadian Space Agency for the fiscal year ended March 31, 2002, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-156.

Report of the Canadian Dairy Commission, together with the Auditor General's Report, for the year ended July 31, 2002, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/37-157.

Summaries of the Corporate Plan for the period 2002-03 to 2006-07 and of the Operating and Capital Budgets of the Canadian Dairy Commission, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/37-158.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C.:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:26 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Rapports de Téléfilm Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-151.

Rapport du Centre national des Arts pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-152.

Rapports de la Commission de la capitale nationale pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-153.

Rapports du Conseil des Arts du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-154.

Rapports de la Bibliothèque nationale du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-155.

Rapports de l'Agence spatiale canadienne pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-156.

Rapport de la Commission canadienne du lait, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année terminée le 31 juillet 2002, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 2/37-157.

Sommaires du plan d'entreprise pour la période de 2002-2003 à 2006-2007 et des budgets de fonctionnement et d'investissement de la Commission canadienne du lait pour l'année laitière se terminant le 31 juillet 2003, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 2/37-158.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 26 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples

The name of the Honourable Senator Robertson substituted for that of the Honourable Senator Johnson (*October 25*).

Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

The name of the Honourable Senator Lapointe removed from the membership (*October 25*).

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The names of the Honourable Senators Hervieux-Payette, Poulin and Kroft substituted for those of the Honourable Senators Sparrow, Stollery and Fraser (*October 25*).

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

The names of the Honourable Senators Corbin, Grafstein and Losier-Cool substituted for those of the Honourable Senators Mahovlich, Phalen and Smith (*October 25*).

Standing Senate Committee on Transport and Communications

The name of the Honourable Senator Day removed from the membership (*October 28*).

Modifications de la composition des comités conformément au paragraphe 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des peuples autochtones

Le nom de l'honorable sénateur Robertson substitué à celui de l'honorable sénateur Johnson (*25 octobre*).

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Le nom de l'honorable sénateur Lapointe enlevé de la liste des membres (*25 octobre*).

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Les noms des honorables sénateurs Hervieux-Payette, Poulin et Kroft substitués à ceux des honorables sénateurs Sparrow, Stollery et Fraser (*25 octobre*).

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Les noms des honorables sénateurs Corbin, Grafstein et Losier-Cool substitués à ceux des honorables sénateurs Mahovlich, Phalen et Smith (*25 octobre*).

Comité sénatorial permanent des transports et des communications

Le nom de l'honorable sénateur Day enlevé de la liste des membres (*28 octobre*).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5